

# **Jardin de Kerampéré**

## **Compte rendu de la réunion CA du 03 juin 2020**

Présents : Dominique Jacolot, Marie-Noelle Keraval, Annie Cledes, Yves Deschamps, Pierre-Yves le Men, Serge Véron

Excusée : Marie Troalen, Cyril Hachour

### **Thèmes abordés :**

Le compost mûr proposé par « Vert le jardin »

La terre de Julien

Les tontes de pelouse

La gestion de l'eau

Le broyat

Les paillis

La fête de la musique

### **Le compost**

Le compost de « vert le jardin » apporté en fin d'hiver par l'association n'était pas mûr, pas suffisamment transformé, ce qui a rapidement généré des nuisances (mauvaises odeurs, rats...) Certains riverains se sont plaints.

Le compost doit être davantage équilibré (par l'apport de feuilles, de branchages...) pour pouvoir mûrir et ainsi être utilisé. Le compost mûr est une matière formée par la décomposition quasi totale d'éléments végétaux et organiques. Rendu à l'état de terreau, il ne dégage plus d'odeurs gênantes et n'attire plus les rats. Il est alors valorisable plus aisément au jardin.

Le Jardin de Kérampéré est référencé comme aire de compostage, cela induit que nous sommes amenés à recevoir des apports tant du voisinage, du quartier, que d'autres associations.

Nous continuerons à recevoir le compost de « Vert le jardin », ils ont compris qu'ils devaient, pour cela le faire davantage mûrir, Marie-Noelle fera le lien avec Caroline de « Vert le jardin » afin d'anticiper les dépôts. Yves propose qu'ils soient stockés en andains (en longueur) aux abords des tilleuls. La situation idéale, étant à l'ombre fraîche l'été, au doux soleil, l'hiver...

## **La terre de Julien**

Il nous est possible de récupérer de la terre « noire » par Julien. Cependant le coût excessif de l'opération (1500 euros), chargement au Rody + transport, est dissuasif.

On cherche d'autres opportunités, location d'un petit camion, débrouille pour parvenir à obtenir ce trésor végétal : une solution alternative avec une pelleteuse mise à disposition gratuitement par l'entrepreneur et la location d'un petit camion benne serait cependant envisageable. Julien nous préviendra de la date à laquelle l'engin de chargement sera sur place, il faudra être réactif !

Les petites annonces (type Leboncoin) sont envisagées. On va en poster une sur le modèle « si vous avez de la terre noire à débarrasser, le Jardin partagé de Kérampéré l'accueillera gratuitement ou vous la prendra gratuitement si localisé à proximité du site. »

Le terre-plein en contrebas du haut du jardin, derrière le cabanon, face aux pommiers représente un excellent lieu de stockage.

## **Les tontes de pelouse**

Yves a eu un contact avec une entreprise de jardinage. Le Jardin pourrait récupérer les tontes de pelouse de cette dernière. Celles-ci représentent un bon volume dès la belle saison venue (une bonne remorque par jour). A priori cela ferait beaucoup, d'autant que les tontes ne sont pas toujours simples à bien utiliser. L'idée reste en tête, mais à voir comment on peut moduler ces apports et en profiter au mieux.

## **La gestion de l'eau**

L'eau apparaît comme une richesse pour notre Jardin. C'est également un problème lorsqu'elle se fait rare, comme en cette période, de températures assez élevées pour un début juin. Il nous faut trouver des solutions afin de diminuer notre dépendance. Moins consommer, mieux utiliser les ressources et les « trucs » de jardiniers. La vidéo diffusée par Céline montre des gestes de bonnes pratiques. Comment mieux arroser, protéger le sol, adapter les cultures, optimiser leur positionnement...

Claire s'est renseignée auprès d'Eau du Ponant, un raccordement coûte autour de 1800 euros...

L'achat d'une pompe permettrait de pomper l'eau à la fontaine, dans le bois, mais cette solution sous-entend un raccordement électrique...

Tout le monde a bien remarqué que la Rampe du Vieux St Marc est une voie toujours humide, des ruissellements la traversent été comme hiver.

Il semble qu'il existe un lavoir (dans les bois, face à l'entreprise de vente d'huitres). Yves évoque la possibilité de capter de l'eau à partir de ce site à l'aide d'un bélier hydraulique. Système permettant de pousser un flux d'eau vers un point donné plus haut que le captage (le Jardin). On investigue pour savoir les choses possibles de ce côté-là

A ce jour, c'est la mairie, qui de temps en temps remplit les 2 tonnes à proximité de la route. Après la crise sanitaire, les employés municipaux, sollicités sur de nombreux terrains, n'ont guère de disponibilités pour livrer l'eau, ça viendra quand ça viendra... La pluie permet de remplir la tonne proche du cabanon, ça dépanne mais on voit bien que les arrosages restent la préoccupation des beaux jours...

Nous avons évoqué différentes idées pour préserver cultures et plantations.

\_ Une liste de volontaires (inscription sur framadate + tableau des parcelles à arroser dans le cabanon) pour arroser : Pas simple, ça demande disponibilité et envie... Car transporter des seaux d'eau (dès lors que les citernes soient consentantes !) dans le jardin n'est pas toujours évident. Et quelle responsabilité lors des journées torrides...

\_Raccorder un tuyau à la tonne du bas, ça simplifie l'arrosage de proximité (Faut que la citerne soit consentante)

\_Anticiper les périodes « chaudes » en plantant les végétaux gourmands en eau, à proximité des tonnes...

\_Biner, pailler, biner, pailler restent les maitres mots au Jardin dès lors qu'il fait chaud...

Petite remarque à propos de la fontaine dans le bois : Il y a des tritons et des têtards dans cet habitat. Lorsque l'on va prendre de l'eau avec le tuyau, faire attention de ne pas en ramener au Jardin, ils mourraient...Le triton est protégé...

## **Le broyat**

Le broyeur de végétaux de « Vert le jardin » peut être utilisé par le Jardin de Kérampéré afin de réduire en matière utilisable, les branches de taille, de haie. Il suffit de prendre contact avec l'association et de caler une date.

Il serait pratique de disposer d'un petit broyeur qui permettrait de broyer les végétaux ramassés lors des binages et des nettoyages des allées. Ainsi

les graines et oignons de l'ail triquètre seraient neutralisés avant d'être utilisés en paillis.

## **Le paillis**

Marie-Noelle évoque les cosses de sarrazin, elles constituent un excellent paillage, mises aux pieds des végétaux. Protégeant le sol, maintenant la fraîcheur, elles sont relativement durables (près de 2 ans) et se terminent en composte. Le grand sac de cosses revient à 6 ou 8 euros au Moulin Frances (minoterie) de Bohars.

Autre idée soumise par Yves, les vieux round baller de paille, parfois abandonnés dans les champs. La paille pourrit et n'est pas toujours utilisée par les agriculteurs. Cela peut permettre un excellent paillage pour notre Jardin. A l'occasion de promenades rurales, on peut en repérer... Il faudrait établir un contact avec l'agriculteur concerné, lui expliquer notre démarche...

## **Fête de la musique**

Cet évènement festif important du Jardin, est soumis comme tous ce type de manifestations, à l'accord des autorités. Aujourd'hui les rassemblements sont limités, pour le domaine public, à 10 personnes. Nous sommes donc soumis aux directives de la préfecture, qui elle-même dépend des décisions gouvernementales... L'état doit communiquer de nouvelles dispositions le 14 juin. On saura alors, à quel cadre s'adapter.

Quoi qu'il en soit, vu la logistique imposée par l'évènement, on est en attente... Il est toujours possible de prospecter, comme l'a fait Cyril, afin de dénicher les bons plans, (restauration, buvette..) Il est cependant prématuré de s'engager sur une date.

Dès que l'horizon s'éclaircit, que la visibilité devient significative, on lance une réunion de préparation...Peut-on penser à début juillet pour la fête ?

Serge Véron

